

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

/CB

Objet

DECISION MODIFICATIVE  
N° 6/85

86.057

DATE DE CONVOCATION

16 JUILLET

DATE D'AFFICHAGE

16 JUILLET

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 23

Nombre de votants 32

VOTE

POUR : 27

CONTRE :

ABSTENTIONS : 5

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
ROCHEFORT, LE

**COMMUNE DE ROYAN**

31. JUIL. 1986

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le Vingt Deux Juillet

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - MOST - DAUZIDOU -  
BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET, Adjoints  
MM. BARBAT - BIROLLEAU - CANDAU - Mme CENAC - M. COUNIL -  
Mmes DE GAYE - FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE -  
MARCONI - MONNARD - POTENNEC - REVOLAT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TAP par M. LE MAIRE - M. BOUTET par M. BARBAT -  
M. BUSSEREAU par M. BENOIT - Mme BARRAUD-DUCHERON par Mme FONTAN -  
M. BERNARD par M. FABER - M. GEOFFROY par M. CANDAU - M. ROUDOT par  
M. MOST - M. LE GUEUT par M. MONNARD - M. PAPEAU par M. BIROLLEAU

ABSENTE : Mme DEVIGNE

M. POTENNEC

a été élu Secrétaire.

Pour permettre d'établir le Compte Administratif de l'exercice 1985, il convient d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires consécutives à des engagements de dépenses et à des encaissements de recettes réalisés après le vote du Budget Supplémentaire.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative N° 6 de l'exercice 1985,

Le Conseil Municipal,

- Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de modifier les crédits de l'exercice 1985, comme suit :

CHAPITREDEPENSESRECETTESBudget Principal903 - Equipement Scolaire et Culturel

<u>903.10/1051.6</u> - Subvention d'équipement de l'Etat pour Groupe Scolaire l'Yeuse	-	+ 526,00
<u>903.2/1051.14</u> - Subvention de l'Etat pour Complexe Scolaire de la Triloterie	-	+ 11 438,00
<u>903.100/1051.16</u> - Subvention d'équipement de l'Etat pour Groupe Scolaire La Clairière	-	+ 1 396,00
<u>903.100/1053.4</u> - Subvention du Département pour Groupe Scolaire Maine-Geoffroy	-	+ 1 114,00
<u>903.100/1053.6</u> - Subvention d'équipement du Département pour Groupe Scolaire L'Yeuse	-	+ 1 446,00
<u>903.100/1053.16</u> - Subvention d'équipement du Département pour Groupe Scolaire La Clairière	-	+ 3 840,00

908 - Urbanisme - Habitations

<u>908.60/232.1</u> - Travaux de bâtiment divers	+ 19 760,00	-
<u>908.20/2539</u> - Autres créances SEMDAS Solde acquisition BIRAT II (pour ordre)	+ 1 271 000,00	-
<u>908.20/2101</u> - Aliénation de terrains (SEMDAS reste à payer sur vente terrains BIRAT II) (pour ordre)	-	+ 1 271 000,00

TOTAL INVESTISSEMENT

---

+ 1 290 760,00 + 1 290 760,00

930 - SERVICE FINANCIER

<u>930.0/671</u> - Intérêts	+ 50 392,53	-
<u>930.0/7221</u> - Intérêts	-	+ 50 392,53

934 - Administration Générale

<u>934.21/608</u> - Fournitures de bureau	+ 20 000,00	-
<u>934.21/6304</u> - Loyer pour matériel	+ 13 442,76	-
<u>934.21/6314</u> - Entretien de matériel	+ 20 000,00	-
<u>934.21/6620</u> - Imprimés	+ 13 000,00	-
<u>934.21/73390</u> - Autres recouvrements	-	+ 66 422,75

940 - Relations publiques

<u>940.11/6314</u> - Entretien de matériel	+ 5 000,00	-
<u>940.31/660</u> - Fêtes cérémonies Frais de réception	+ 15 000,00	-
<u>940.10/6620</u> - Frais d'impression	+ 5 000,00	-
<u>940.21/6640</u> - Affranchissement	+ 19 531,44	-

31. JUIL. 1986

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

<u>961 - Interventions Economiques Générales</u>		
961.6.609 - Autre Fournitures	+ 53,86	-
961.3/6405 - Cotisations	+ 6 500,00	-
<u>962 - Interventions en matière agricole</u>		
962.7/657 - Subventions (Marais de Pousseau)	+ 668,00	-
<u>970 - Charges et produits non affectés</u>		
970/699 - Charges exceptionnelles	+ 12 595,44	-
970/7423 - Dotation aux communes touristiques	-	+ 64 410,32
<u>977 - Service Fiscal Impôts Complémentaires</u>		
977/699 - Autres Charges exceptionnelles	+ 61,58	-
	<hr/>	
	<u>TOTAL FONCTIONNEMENT</u>	+ 181 225,61 + 181 225,61
	<u>TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL</u>	+ 1 471 985,61 + 1 471 985,61
<hr/>		
<u>BUDGET ANNEXE DU PORT</u>		
609 - Fournitures diverses	+ 657,52	-
6340 - Electricité	+ 22 711,51	-
8280 - Titres annulé	+ 18 538,40	-
8285 - Admission en non-valeur	+ 32,34	-
71520 - Produits des amodiations dans le Port de Plaisance	-	+ 41 939,77
	<u>TOTAL BUDGET ANNEXE PORT</u>	+ 41 939,77 + 41 939,77
<hr/>		
<u>BUDGET ANNEXE DU CAREL</u>		
605 - Produit d'entretien ménager	- 5 000,00	-
605 - Fournitures de bureau	- 25 000,00	-
611 - Rémunérations personnel temporaire	- 150 000,00	-
6340 - Electricité	+ 35 000,00	-
638 - Primes d'assurances	+ 10 000,00	-
6436.0 - Frais d'hébergement et divers remboursable	+ 130 000,00	-
8280 - Titres annulés	+ 5 000,00	-
	<u>TOTAL BUDGET ANNEXE CAREL</u>	0 0
<hr/>		
<u>BALANCE GENERALE</u>		
. Budget Principal	+ 1 471 985,61	+ 1 471 985,61
. Budget Annexe PORT	+ 41 939,77	+ 41 939,77
. Budget Annexe CAREL	0	0
	<u>TOTAL GENERAL</u>	+ 1 513 925,38 + 1 513 925,38

Cette décision modificative de crédits N° 6/85 sera reprise  
au niveau du Compte Administratif 1985

Fait et délibéré à ROYAN  
Les jours, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents  
Pour extrait conforme  
Pour le Délégué-Maire,  
Le Premier-Adjoint,



*J.P. Faber*

J.P. FABER  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR